



Fonds Social pour le secteur des
Milieux d'Accueil d'Enfants

CP 332 – ONSS 022

C/O APEF asbl – 13-15 Square Saintelette, 1000 Bruxelles
Tél : 02/227.22.42 – Fax : 02/227.69.07
emploi-jeune@apefasbl.org – <http://www.emploi-jeune.be>

Formulaire 3 bis - Fin de contrat ¼ temps supplémentaire

Identification	
N° de dossier <i>(à rappeler dans tout courrier adressé au Fonds MAE)</i>	
Je soussigné (nom, prénom, fonction)	
Nom de l'institution	
Nom, prénom du travailleur	

Dates et préavis	
Date du début du contrat ¼ temps supp.	
Date de fin de la formation qualifiante	
Date de la fin du contrat ¼ temps supp.	
Préavis presté ¹	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Date du début du préavis	Le
Date de fin du préavis	Le

Extrait du Vade-Mecum :

(...) Si l'employeur engage au moins à mi-temps un jeune qui ne dispose pas d'une formation de base ou qualifiante (profil A ou B), il pourra lui être octroyé, sur base d'une demande motivée, un quart temps supplémentaire en vue de faciliter la formation.

-> Le financement prend fin au terme de la formation, le dernier jour du trimestre concerné par la fin des cours

Ex : * Fin des cours le 25 juin – Le financement s'arrête le 30 juin

* Fin des cours le 15 novembre – Le financement s'arrête le 31 décembre

Fait à _____

Le _____

Signature

¹ Seul le préavis légal presté par le travailleur sera financé. Les indemnités de rupture ne seront pas prises en compte.